

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis			Date d'inspection			
Tina Morin	2011947				Le 25 janvier 2023		
Nom de l'établissement					Numéro de	e téléphone	
Garderie l'Arc-en-ciel d'amis					(506) 739-	7550	
Adresse				l.			
52 avenue 46 lème Edmundston NB E3V 3B5							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Pascale Dumont-Levesque			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives					limite pour onforme	Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux							
Lors de ma visite en avant-midi (-20 ressentie), la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, des médicaments (aucun), de la santé, de la sécurité et des dossiers administratifs tenus sur les lieux. Observation de la fin de la sieste pour l'un des enfants en bas âge.							
original signé par							
Pascale Dumont-Levesque			Le 25 janvier 2023				
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e D	ate		•			
original signé par Tina Morin			ا م ا	25 ian	vier 2023		
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	D	ate		_o jan	VIOI ZUZU		